

Procès Verbal Conseil Municipal
19 décembre 2023 – 19h,
Mairie de Baigts de Béarn

Le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS DE BEARN, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, le 19 DECEMBRE 2023 à 19H, le dix neuf décembre deux mille vingt trois, sous la présidence de Mr le Maire, Guy PÉMARTIN.

Date de convocation : 15 décembre 2023

Présents :, Elodie CARRASQUET, Benoit DOMERCQ, Tiphanie DUBOURG, José FLORES, , Alain DOUCHINE, Céline LABASTE, Laurent ALCETEGARAY, Christine APESTEGUY , Annie LAFITTE, Vincent LAHITTE, Muriel MARLAT, Guy PÉMARTIN – Maire

Absents excusés :. André DOMERCQ, Sébastien LABISTE

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Désignation secrétaire de séance : Monsieur FLORES José

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2023.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Approbation procès-verbal du conseil municipal du 14 novembre 2023
- Finances :
 - Abandon de créances pour le compte de la Commune et de la Maison des services
 - Virement de crédits MULTIPLE Rural /Commune
- Personnel : Prime Pouvoir d'achat
- Multiple Rural : Date de cessation d'activité
- Projet Stade : Délibération DETR 2024
- Intercommunalité : Délibération CLECT
- Points dossiers et Questions diverses

1/ Suite au désistement de la personne recrutée, une nouvelle parution de l'offre va avoir lieu.

2/ Finances

Délibération 2023-40 Abandon de créances sur le compte de la Commune pour un montant de 916.89 euros.

Délibérations 2023-41 Abandon de créances sur le compte du Maison des Services.

Décision Modificative d'un virement de crédit sur le compte du Multiple Rural .

3/ PERSONNEL

Présentation par Monsieur Le Maire du décret de la mise en application de la prime pouvoir d'achat pour les collectivités territoriales.

Après débat, le conseil municipal vote à l'unanimité de mettre en application la prime à hauteur de 50% du montant maximum.

Il donne à Monsieur le Maire l'autorisation de sa mise en œuvre à partir de janvier 2024
Délibération 2023-42 PRIME POUVOIR D'ACHAT 2023

4/ Multiple Rural

Suite à nouvelle rencontre avec Mme Fournier, elle demande de cesser sa location gérance au 31.12.2023.

Délibération 2023-43

Le conseil municipal décide d'accepter la demande.

5/ Projet Stade

Suite à une rencontre avec les dirigeants du Foot, le point a été fait concernant le projet du stade validé tel que présenté. Le conseil municipal décide déposer un nouveau dossier DETR . Délibération 2023-44

6/ Attribution de compensation

Le conseil municipal décide de délibérer

Délibération 2023-45

7 /Points

-Une demande nous a été faite pour louer la Maison Pour Tous pour une activité Yoga pour 2 soirs par semaine.

Au vu de la disponibilité de la salle le lundi soir au tarif de 25 euros de l'heure.

-En réponse à une demande La CCLO , la commune a classé par ordre de priorité la rénovation de la voirie communale.

- La commission Communication propose de faire en même temps la cérémonie des vœux et celle de l'accueil des nouveaux arrivants. Le conseil est d'accord sur le principe.

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées de 2023-40 à 2023-45

Liste des membres présents :

- Elodie CARRASQUET,
- Benoit DOMERCQ
- Alain DOUCHINE
- Tiphany DUBOURG,
- Vincent LAHITTE
- Christine APESTEGUY
- José FLORES
- Laurent ALCETEGARAY
- Céline LABASTE
- Annie LAFFITTE
- Muriel MARLAT
- Guy PÉMARTIN, Maire.

Le secrétaire de séance
José FLORES

Le Maire,
Guy PÉMARTIN

